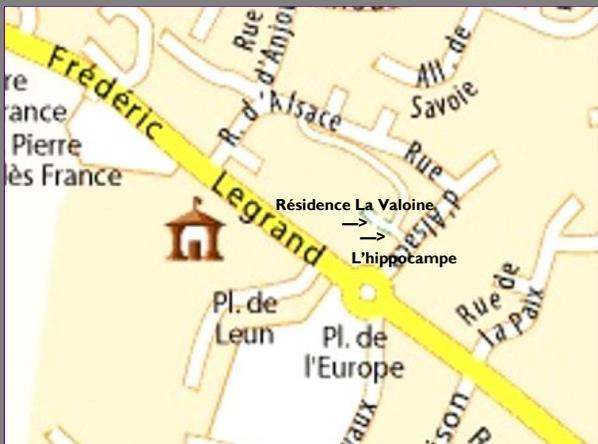
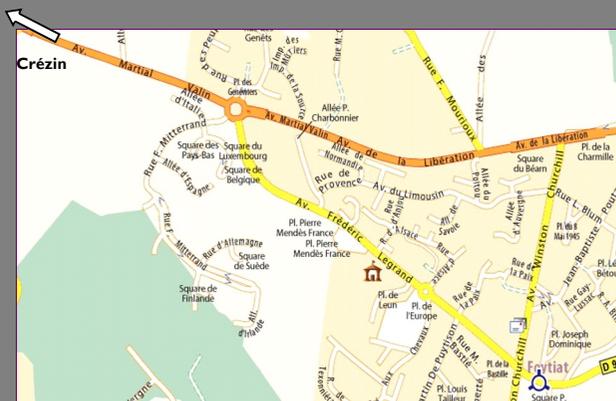


Accès à l'Hippocampe

De Limoges pour se rendre à Feytiat :

- > Prendre **RN20** (direction Clermont-Ferrand Tulle, Brive, Toulouse)
- > Prendre la **sortie 35** : Limoges-Sud Saint Lazare
- > Continuer sur la **D979** et traverser Crézin



Pour tout renseignement ou inscription à l'accueil de jour L'Hippocampe s'adresser :

Accueil de jour L'Hippocampe

Résidence La Valoine
Place de Leun BP.106
87220 FEYTIAT

Les personnes à contacter :

Mme Corinne JUST, Infirmière
Coordonnatrice.

—> Chaque jour de la semaine 10h00 à 16h00

Pour retirer un dossier d'inscription :

Téléphonez à l'accueil de jour ou téléchargez-le sur le site internet de la commune de Feytiat www.ville-feytiat.fr (onglet social-santé).

Téléphone : 05.55.48.37.37

Télécopie : 05.55.48.27.57

Messagerie :

accueildejour-feytiat@orange.fr

**ACCUEIL DE JOUR
POUR PERSONNES AGEES
ATTEINTES DE LA
MALADIE D'ALZHEIMER
(ou troubles apparentés)**



Situé à proximité de l' EHPAD
Résidence La Valoine à Feytiat

**Stimuler, maintenir ou resocialiser,
préserver, accompagner,
être à l'écoute,
soutenir les aidants ...**

**TRANSPORT
ASSURE**

Présentation de l'Accueil de Jour

L' **Hippocampe** a ouvert ses portes en décembre 2009 et accueille à la journée des personnes âgées d'au moins 60 ans et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Situé à Feytiat, à proximité de l'Hôtel de ville et de l'EHPAD de la Valoine, ce centre d'accueil thérapeutique s'inscrit dans la politique gériatrique nationale (Plan Alzheimer, circulaire du 16 avril 2002) et départementale (Schéma Gériatrique) comme une composante de la palette des réponses offertes aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile.

Le **personnel** de cette structure est qualifié et pluridisciplinaire et comprend un médecin coordonnateur, une infirmière coordonnatrice, une aide médico-psychologique et une aide-soignante toutes deux, assistantes de soins en gériatrie.

L' **Hippocampe propose** une prise en charge quotidienne dans la limite de 10 places, soit :

- **en accueil régulier** de 1 à 5 journées par semaine de 9h00 à 17h00.
- **en accueil exceptionnel** en demi-journée de 13h30 à 17h00.

L'**accueil de Jour est ouvert** du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Il est fermé les week-end et jours fériés.

Les Objectifs

Cet espace accueillant, adapté et fonctionnel, agrémenté d'un jardin extérieur sécurisé, permet la mise en place de **projets thérapeutiques individualisés de soins**. Il s'agit de retarder au maximum la perte des acquis chez la personne âgée autour de trois axes :

- **Resocialiser, stimuler la personne et maintenir les acquis,**
- **Soutenir les familles et les aidants en leur apportant une aide psychologique et du temps pour prendre soin d'eux et éviter l'épuisement,**
- **Favoriser le maintien de la personne âgée à son domicile le plus longtemps possible.**

De nombreuses activités sont proposées au travers d'ateliers, partagés dans une ambiance conviviale et répondant aux grands principes philosophiques de soins de l'humanité et se basant sur la stimulation sensorielle et cognitive :

- expression manuelle,
- lecture,
- musique, chorale,
- stimulation de la mémoire,
- expression corporelle, relaxation, massages,
- culinothérapie,
- jardinage,
- sorties extérieures ...

Le passage d'un coiffeur ou d'un pédicure peut-être proposé en supplément (à la charge de l'utilisateur).

Les Modalités d'admission

La **demande d'admission** peut être formulée par la famille, l'aidant, le médecin traitant, les services sociaux, les instances gériatriques, le Conseil Général ...

Le **dossier d'inscription** est à retirer auprès du bureau de l'Accueil de jour l'hippocampe.

Il comprend une partie administrative et une partie médicale, cette dernière doit être remplie par le médecin traitant.

L'**admission définitive** est prononcée après une période d'essai.

Tarifs 2015

- **Accueil régulier : 17,50 €/journée** (repas compris)
- **Accueil exceptionnel : 13,50 €/demi-journée**

(Une possibilité d'aide par l'APA à domicile peut être envisagée auprès du Conseil Général que la prise en charge s'effectue en journée ou en demi-journée).

Pour les deux formules d'accueil, le transport peut être effectué, au choix, soit par la structure (tarifs ci-dessous), soit par la famille ou les aidants.

Tarifs transport : (déduction faite de l'aide de la CPAM à hauteur de 11,62 €)

- De 0 à 10 km (aller/retour):
☞ forfait **3,80 €**
- Au-delà de 10 km (aller/retour):
☞ forfait **3,80 € + 1€30 le km supplémentaire.**